DÉPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Douai Aniche le 21 février 2022



ATTESTATION

Je soussigné, Xavier BARTOSZEK, Maire de la commune d'Aniche, atteste que la tempête a donné des vents violents les vendredi 18 et dimanche 20 février 2022.

Le centre météorologique interrégional de Lille a qualifié cet événement de « très forte tempête hivernale nécessitant une vigilance particulière » et la Préfecture du Nord, dans son plan d'alerte départemental météorologique a déclaré une vigilance orange « vent violent » pour ces deux jours.

Les journées des samedi 19 et lundi 21 février ont été placées en vigilance jaune « vent violent »

Plusieurs sinistres ont touché les habitants de la commune d'Aniche.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

Xavier BARTOSZEK.